

Francis, Hollandais, gouvernés par des seigneurs des comtes, des barons, des rois, des empereurs, des gouverneurs, des généraux, des stadhouders, des républiques et jusqu'à des congrès de nations, on comprend les travaux législatifs qui ont dû nous rester de tous ces régimes.

C'est que dans quelques jours que nous aurons exactement ce que contenait la bibliothèque de la Chambre et de quels trésors nous avons à déplore la perte. Ce qui est certain aujourd'hui déjà, c'est que le texte de la Constitution de 1830, signé par Léopold I<sup>er</sup>, a péri dans les flammes.

Et dire hélas ! qu'il ne nous reste pas même la consécration de penser que, détruite sur le parchemin, la vieille charte de nos libertés reste gravée dans le cœur de nos gouvernants ! Ils l'ont eue, ils l'ont eue !

Un homme profondément atteint par ce désastre c'est le whipper-in de la gauche, M. Waster député de Bruxelles. Questeur de la Chambre et whipper-in, M. Waster était le vrai *dux* des machinés du Parlement. Aux grands jours de lutte, quand la jeune gauche, — c'est l'aimable nom de nos radicaux, — ruait dans les rangs, M. Waster, Mercure infatigable, s'allait égarer partout les délégués et les invalides pour attirer au parlement une majorité telle quelle. Questeur de la Chambre, on lui a fait de grandes et saines innovations, l'organisation du buffet payant pour les honorables (histoire de couvrir le déficit), la suppression du gros parlementaire et l'installation des *sun-burners*, qui lui ont si vilainement faussé compagnie.

De son pupitre M. Waster, au moyen d'un bouton électrique, communiquait avec les mécaniciens et faisait à son gré augmenter ou diminuer l'éclairage installé au plafond. Il n'était pas à son banc mercredi, — on disait une loi sur les contrats de transport, et c'était la saint-Nicolas, double excuse. — Le feu est a profité pour se prendre aux ombres et de là au Palais tout entier, malgré les appareils extincteurs de toute sorte auxquels on se hâta à chaque pas dans les corridors.

**Les fanfares du sergent-fourrier Rivet.** — Dimanche, c'était surtout l'événement qui se saluait de nos hommages suprêmes la dépouille de Dakers ; lundi matin, c'était l'armée qui a tenu à entourer d'un lustre grandiose et touchant la fin d'un de ses plus héroïques enfants.

Il serait impossible de rendre l'aspect de la foule dense se pressant devant la porte de l'hôpital, et agitée d'une inconsciente émotion.

**Faïvère.** — Un enfant de 10 ans, Nestor Desailly, né à Boileux-au-Mont, confidant par l'administration des hospices d'Arras au sieur Leblanc Jean-Baptiste, lui a été ravi le 3 de ce mois par un individu en passe que a défilé vers l'ocle de l'assaut.

Le père nourricier eut prudence d'avertir la justice. La gendarmerie, après des recherches, découvrit le jeune fugitif avec son oncle, n'ayant aucun moyen d'existence, et tous deux, arrêtés, ont été écroués à la maison d'arrêt de St-Pol.

**Arriva.** — M. Ambroise Thomas, directeur de l'Institut de France, est arrivé à Anvers où il vient surveiller les répétitions générales de *Françoise de Rimini* dont la première représentation aura lieu mardi.

**C'est M. Mangin, professeur au Conservatoire de Paris, qui dirigera la première représentation. L'auteur d'Hamlet, qui est accompagné de Miss Thomas, a été reçu solennellement samedi soir à la Société royale d'Harmonie, où un grand concert fut donné en son honneur.**

**Ventres.** — Le tribunal de première instance de Verriers s'est occupé dans deux audiences (samedi matin et l'après-midi, lundi 10) de la tuelle de la fille d'Armand Peitner, Mlle Mariette Peitner.

**Tourmal.** — Tentative de meurtre et suicide. — Mercredi matin, dans la ferme de M. Rucy, au moment où la servante, Marie Hennebicq, passait dans la cour, un individu lui tira deux coups de revolver ; la servante épouvantée, cria au secours, et s'échappa par le jardin où son agresseur la suivit et où il lui tira un troisième coup de feu.

**Groyant avoir tué Marie Hennebicq, qu'il n'avait cependant pas atteinte, l'individu se rendit dans un hangar situé au fond de la ferme, et là il se tira deux coups de revolver dans la région du cœur ; la mort fut instantanée.**

**C'est un ancien domestique de la ferme, nommé Alphonse Barras, ou suppose qu'il agit sous l'empire d'un sentiment de jalousie.**

**FAITS DIVERS**  
— Deuxième séance du match Vignaux-Rudolphe : Vignaux, 600 points ; Rudolphe, 194 points. Total des deux séances : Vignaux, 1,200 points ; Rudolphe, 461 points.

que l'on a pu admirer sur la France entière depuis huitaine de jours. M. Camille Flammarion donne l'explication réelle de ce phénomène qui a frappé tout le monde.

Il résulte des dépêches que cet astéroïde a regagné le spectacle a été visible, non seulement de toute la France, mais encore de la Belgique, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, de Corse, d'Espagne et de l'océan Atlantique.

A l'observatoire Montsouris et à l'observatoire du parc Saint-Maur, les allures de l'astéroïde n'ont manifesté aucun trouble, ce qui, indépendamment de tout autre genre d'observation, conduirait à conclure qu'il ne s'agissait point d'un corps borbore.

D'autres part, l'observation directe a montré que, le matin comme le soir, le foyer de l'illumination a toujours correspondu avec la direction du soleil, occidentale le soir, orientale le matin, jamais borbore.

Cette illumination atmosphérique, aussi brillante que rarissime, paraît devoir être attribuée : 1<sup>o</sup> à une pureté extraordinaire de l'atmosphère ; 2<sup>o</sup> à la présence, à une grande hauteur, d'un vapeur d'eau réfractant et réfléchissant les rayons du soleil abaissés sous l'horizon.

Que cette illumination soit liée au soleil et non au magnétisme terrestre, c'est incontestable. Même les jours de son plus grand éclat (26, 27 et 28), elle a disparu une heure et demie après le coucher du soleil, et il n'en est resté aucune trace, aussitôt la nuit tombée.

A Rome comme à Marseille, comme à Paris, comme à Bruxelles, tout le monde a crié à un incendie voisin, tant l'éclat était resplendissant.

Ces derniers soirs, la lune paraissait verte, contrastant avec la coloration rose du ciel, et il en était de même du gaz, qui semblait allumé trop tôt. Des lettres de l'Inde, de l'Amérique du Sud et du cap de Bonne-Espérance annoncent que le soleil et la lune ont paru verts au mois de septembre dernier. Il y a peut-être là un phénomène général. Les hauteurs de l'atmosphère n'auraient-elles pas été imprégnées des vapeurs projetées en effrayante quantité des volcans de Java lors de l'effondrement des îles ?

**TOUT LE MONDE IRA**  
Acheter des vêtements confectionnés pour hommes, jeunes gens et enfants, à la Grande Maison, 10, Grande Rue, Roubaix, car la vente s'y fait entièrement de confiance, le paiement y est immédiat et le bon marché y est réel. 2.721-9378

**TRIBUNAUX**  
COUR D'ASSISES DU RHONE  
L'ANARCHISTE CYVOCT  
Mardi ont commencé devant la cour d'assises du Rhône, les débats de l'affaire Cyvoct.

L'ACCUSATION  
Un déploiement extraordinaire des forces militaires est motivé par cette affaire, pour le cas, peu probable cependant, où les révolutionnaires feraient quelque tentative.

Un piquet de gendarmes et une compagnie du 139<sup>e</sup> de ligne occupent les abords du palais de justice et la salle des Pas-Perdus.

L'audience a été ouverte à deux heures. M. Bloch, avocat général, occupe le siège du ministère public.

M. Laguerre, avocat, est assis au banc de la défense. Un mouvement de vive curiosité agite l'auditoire au moment où l'accusé Cyvoct est introduit ; c'est un jeune homme assez élégant d'aspect et de tenue.

Lecture de l'acte d'accusation est donnée ; voici d'après ce document l'exposé des faits :

L'ACTE D'ACCUSATION  
Dans les nuits du 22 au 23 et du 23 au 24 octobre 1892, deux formidables explosions se produisirent à Lyon et jetèrent le plus vif émoi dans la population. La première avait eu lieu dans un café-restaurant, occupant les sous-sols du théâtre Bellecour, « l'Assommoir ».

La, cinq personnes avaient été blessées par des projectiles et des éclats de fonte. L'un des blessés, un jeune employé de vingt ans, nommé Miodre, succomba, quelques jours après, aux suites de ses blessures.

Un bureau de recrutement s'était produit la seconde explosion. Le bureau de recrutement occupait une petite maison isolée, au centre de la ville, les débris furent purement matériels ; deux jeunes soldats, gardiens du bureau, furent projetés par les débris de plancher et de fenêtres emportées.

Confronté avec plusieurs consommateurs, attestés à l'Assommoir, la nuit de l'explosion au théâtre Bellecour, Cyvoct eut fait point d'abord reconnu, à cause d'une barbe longue et épaisse, qu'il se portait pas auparavant.

Il fut de nouveau mis en présence de plusieurs témoins ; parmi lesquels le propriétaire et le gérant de l'Assommoir ; tous furent unanimes à déclarer que l'individu qu'on leur présentait était bien le même personnage, qu'ils avaient vu, la nuit de l'attentat, s'introduire, en compagnie d'une femme, dans le box où la bombe avait fait explosion, et d'où tous deux étaient sortis précipitamment après avoir mis le feu à la mèche.

Cyvoct est poursuivi sous l'inculpation d'assassinat et de tentative d'assassinat.

L'INTERROGATOIRE  
Cyvoct se défend d'avoir émis des opinions violentes, soit dans des articles de l'*Eclair* révolutionnaire, soit dans des réunions publiques.

Depuis le 9 octobre 1892, dit-il, je ne suis jamais revenu à Lyon, et, en Belgique, j'ai pris un autre nom, c'était pour trouver plus facilement du travail.

Parlant de l'explosion de Bruxelles, l'accusé affirme qu'elle n'a pas été produite par une bombe, mais par une composition chimique que Métyer, élève à l'école de chimie, voulait expérimenter, et qu'il portait dans sa poche.

Quant à la journée du 22, il l'a passée à Genève, en compagnie de plusieurs témoins.

ADDITION DES TÉMOINS  
Les commissaires de police rapportent les propos tenus par Cyvoct dans des réunions auxquelles il a assisté.

M. Morin, chef de sûreté, déclare avoir, par les agents, que Cyvoct était à Lyon dans la nuit du crime, et qu'il était parti de suite le 25 octobre au matin.

Les dépositions de plusieurs témoins sont sans importance. M. Chénier, vétérinaire militaire, a la conviction de reconnaître, dans l'accusé, un individu qu'il vit devant des bureaux du recrutement, la veille de l'attentat contre cet établissement.

Hacinthe Flo, le garçon qui servit le coupable au restaurant Bellecour et Kevinger, le propriétaire du restaurant, sont très affirmatifs et déclarent énergiquement reconnaître, en Cyvoct, l'individu qui était dans un cabinet avant l'explosion.

Les débats continueront demain et finiront probablement tard dans la soirée ou après-demain matin.

L'accusé a une contenance très ferme. Il discute vivement les différentes dépositions.

**TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LA SEINE**  
L'AFFAIRE DE PORT-BRETON  
Cette affaire est revenue à l'audience de mardi. M. Vermont, l'un des défenseurs du marquis de Rays, a continué sa plaidoirie.

L'honorable avocat a résumé d'abord en quelques mots les observations présentées par lui à la dernière audience et dépose les protestations signées par 5 ou 600 porteurs de bons de Port-Breton contre les poursuites dirigées contre le marquis de Rays et l'éché.

Puis il a tâché de démontrer que le marquis de Rays n'était pas un escroc.

Il a fini en passant en revue les différentes expéditions de navires faites par le marquis de Rays. Puis les débats de l'affaire ont été renvoyés à mercredi.

**NOUVELLES DU SOIR**  
Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL  
Les crédits au Sénat  
Paris, 12 décembre.  
C'est en vue de la discussion qui va s'ouvrir incessamment, au Sénat, sur la demande de crédits votés lundi par la Chambre des députés que le gouvernement a expédié les ordres les plus pressants à l'amiral Courbet.

Le grand-duc Paul part ce soir pour Brindisi. Les appartements que le prince impérial d'Allemagne occupera au Quirinal sont prêts.

Le prince gardera à Rome l'incognito officieux. Le voyage du prince impérial d'Allemagne est généralement commenté dans un sens très favorable.

On fait au Vatican, des préparatifs pour donner un caractère très cordial à la réception du prince impérial d'Allemagne.

Cette visite a été combinée à Madrid par le nonce du Pape, sur l'inspiration du prince de Bismarck.

Dans les sphères les plus élevées, on considère cette visite comme ayant une haute signification politique, et comme s'étant pas étrangère à l'entente conclue entre certaines puissances en vue de consolider la politique conservatrice.

**CHAMBRE DES DÉPUTÉS**  
(Service télégraphique particulier et PAR FIL SPÉCIAL)  
Séance du mercredi 12 décembre 1893.  
PRÉSIDENT M. BRUSSON.  
La séance  
La séance est ouverte à 2 heures.

**Le Budget de la Marine**  
La Chambre aborde la discussion du Budget de la marine.

M. l'amiral PATEYRON, répondant à M. Delafosse promet un emploi utile du crédit affecté à la marine.

On activera la construction des navires principalement des torpilleurs pour la défense des côtes. On fera publier annuellement l'état des travaux et des dépenses.

Le ministre énumère les travaux en cours d'exécution et justifie les 60 millions portés au budget extraordinaire.

La discussion générale est close. Les chapitres 1 à 18 sont adoptés sans modifications.

On fera savoir aux autorités chinoises que le vote de la Chambre donne au gouvernement français carte blanche pour agir ; proposer l'ordre, et de suspendre les hostilités.

Si les Chinois veulent faire une paix honorable entre les deux pays, mais où chacun voit bien que notre drapeau n'est pas humilié, nous le demandons pas mieux que de rétablir de bonnes relations entre la France et la Chine.

S'ils repoussent vos propositions, empêchez-vous immédiatement de Bac-Ninh, de Song-Tai et de Hong-Hoa, en vue desquels se trouvent vos troupes. Une fois ces villes prises, nouvelle halte, et nouvelle proposition de causer, dans le même esprit de conciliation et de fermeté.

Au cas où votre nouvelle proposition serait rejetée, ordre de vous enlever sur-le-champ du port de X...

Quel port a demandé l'un des membres des deux bureaux.

Messieurs, a répliqué M. Jules Ferry, c'est un des cinq grands ports de la Chine ; vous me permettrez de ne point vous le nommer, parce que nous ne pouvons pas faire connaître notre plan d'expédition. Toutefois, je puis vous dire que ce n'est ni Canton, ni Shanghai ; c'est un port que nous avons choisi à cause du très-grand produit de ses douanes, et vous n'en avez choisi qu'un, pour ne point interrompre tout le commerce de l'Europe, et mécontenter les puissances amies. Nous voulons nous borner aux opérations nécessaires pour obtenir satisfaction de la Chine.

Nouvel interpellateur : — Monsieur le président du Conseil sait-il quelle sont les dispositions de la Chine ? M. Jules Ferry : — Notre ambassadeur à Londres, M. Waddington, m'a mandé que la Chine était disposée à écouter des propositions de paix, et vous ignorez pas que l'Angleterre est le plus le mieux au courant du conflit franco-chinois.

Un amendement tendant à augmenter de 54 mille francs le crédit en faveur des ouvriers, des ports, est repoussé pour des raisons budgétaires, sur l'observation de l'amiral Peyrou, que ce crédit a été récemment augmenté.

**JURISPRUDENCE COMMERCIALE.** — Un acheteur de marchandises à livrer, en retard de recevoir depuis plusieurs mois, qui, pendant ce temps, sollicité des délais pour reculer les livraisons, ne peut pas obliger son vendeur à effectuer la totalité de ses livraisons dans les vingt-quatre heures qui suivent une mise en demeure et, à défaut, obtenir la résiliation, alors surtout que la marchandise est d'une nature périssable.

Ainsi jugé par le tribunal de commerce de Marseille, dans son audience du 19 novembre 1893.

**BULLETIN DU COMMERCE**  
Nous prions nos abonnés de vouloir bien nous indiquer les cours et renseignements commerciaux qui peuvent les intéresser et qu'ils ne trouveraient pas dans le journal.

**DÉPÊCHES COMMERCIALES**  
Dépêches de MM. Busch & Co, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonez : Le Havre, 12 décembre. Ventes 250 b. Marché calme.

Ventes 10,000 b. Marché calme. Liverpool, 12 décembre. Middling Upland, 10 9/16. Recettes aux Etats-Unis : 40,000 b. Cotes en cents du Middling, classe américaine, à New-Orléans 10 1/8, Savannah 9 7/8.

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reinoud, communiqués par Jules Caët. Le Havre, 12 décembre 1893.

**Cotons**  
Cours de clôture de New-York, du 11 décembre.  
déc. janv. fév. mars avril mai juin juil. 10.49 10.56 10.70 10.85 10.99 11.13 11.25 11.37

**Saindoux**  
déc. jan. fév. mars avril mai juin juil. 9.17 9.27 9.37 9.45 9.55 9.65 9.75

**Cafés**  
déc. jan. fév. mars avril mai juin juil. 9.90 9.90 10.00 10.05 10.10 10.15 10.20 10.30

**Maïs**  
déc. jan. fév. mars avril mai juin juil. 67 68 69 71 74

**Froment**  
janv. fév. mars avril mai juin juil. 113 1/4 116 118 119 3/4 121 121

**LAINES**  
Bradford, 10 décembre.  
LAINE BRUYÈRE. — Les affaires ne sont pas brillantes en ce moment, et cependant, ceux qui ont des réserves suffisantes à faire ou parviennent pas à obtenir des vendeurs, la moindre concessions sur les prix.

Le fait doit être attribué à ce que la laine achetée récemment a été payée à un prix qui ne permet pas de consentir aux réductions demandées. En conséquence les cours de la semaine précédente se sont maintenus.

Les laines brillantes sont plus recherchées que précédemment. En *alpaca* et *mohair*, aucune vente n'a été relevée.

**DRAPERIES**  
On écrit de Sedan au *Courrier de la Fabrique* : « La première semaine du présent mois a vu un petit contingent d'affaires ; il s'est traité un peu de tout, mais en petite quantité. Le drap pour dames domine, surtout en unanimes voyantes. Les étretons et tapelaines bon marché chiment ordinairement à cette époque de l'année ; c'est par centaines de pièces que les acheteurs en prennent. L'article fourrure n'est pas encore beaucoup demandé ; mais on espère que le froid forcera cette draperie à être recherchée. Une maison qui va faire beaucoup de bien à Sedan, c'est la maison du *Bon Marché*, qui vient de créer ici un comptoir d'achats. Le *Bon Marché* avait deux maisons d'achat à la commission ; maintenant il achète lui-même. On nous assure que cette maison fera, par ce fait, des affaires plus importantes avec notre place. »

**COTONS**  
Manchester, 10 décembre.  
Tissus et fils : Le marché débute assez calmement, les acheteurs restreignant autant que possible leurs opérations. Les fils sont généralement inactifs ; la tendance est en faveur des acheteurs, quoique les cotations soient nominale sans changements. Les fils sont d'un placement très-difficile, sans perspective de quelque amélioration immédiate. Les tissus convenables pour l'Orient sont vendables qu'à des limites que les fabricants refusent d'accepter. En tissus lourds les stocks s'accumulent et les affaires ont été traitées les vendeurs ont dû se soumettre à quelques baisses ultérieures sur les prix.

**BOURSE LINIERE.** — Peu d'affaires en lins de pays. Les transactions en lins de Russie à livrer ont été importantes cette semaine, les prix du disponible sont fermes, ceux du livrable roui à terre faibles, ceux du livrable roui à feu sans changement. Affaires peu actives en fils, les montées de 40 au 70 sont recherchées ainsi que les étapes au mouillé et les gros numéros d'étape au sec, les autres genres sont délaissés. Peu de changement pour la toile.

MARCHE AUX GRAINS DU 12 DÉCEMBRE. (Communiqué par l'Hôtel-de-Ville). — Hausse moyenne de 0 fr. 10 c. à l'hectolitre.

PARIS, 12 déc. — **Marché aux grains :** COURANT 26 50, Janvier 27 50, 4 premiers 27 50, 4 de mai 28 50, 4 de novembre 28 50, 4 de mai 29 50, 4 de novembre 29 50, 4 de mai 30 50, 4 de novembre 30 50, 4 de mai 31 50, 4 de novembre 31 50, 4 de mai 32 50, 4 de novembre 32 50, 4 de mai 33 50, 4 de novembre 33 50, 4 de mai 34 50, 4 de novembre 34 50, 4 de mai 35 50, 4 de novembre 35 50, 4 de mai 36 50, 4 de novembre 36 50, 4 de mai 37 50, 4 de novembre 37 50, 4 de mai 38 50, 4 de novembre 38 50, 4 de mai 39 50, 4 de novembre 39 50, 4 de mai 40 50, 4 de novembre 40 50, 4 de mai 41 50, 4 de novembre 41 50, 4 de mai 42 50, 4 de novembre 42 50, 4 de mai 43 50, 4 de novembre 43 50, 4 de mai 44 50, 4 de novembre 44 50, 4 de mai 45 50, 4 de novembre 45 50, 4 de mai 46 50, 4 de novembre 46 50, 4 de mai 47 50, 4 de novembre 47 50, 4 de mai 48 50, 4 de novembre 48 50, 4 de mai 49 50, 4 de novembre 49 50, 4 de mai 50 50, 4 de novembre 50 50, 4 de mai 51 50, 4 de novembre 51 50, 4 de mai 52 50, 4 de novembre 52 50, 4 de mai 53 50, 4 de novembre 53 50, 4 de mai 54 50, 4 de novembre 54 50, 4 de mai 55 50, 4 de novembre 55 50, 4 de mai 56 50, 4 de novembre 56 50, 4 de mai 57 50, 4 de novembre 57 50, 4 de mai 58 50, 4 de novembre 58 50, 4 de mai 59 50, 4 de novembre 59 50, 4 de mai 60 50, 4 de novembre 60 50, 4 de mai 61 50, 4 de novembre 61 50, 4 de mai 62 50, 4 de novembre 62 50, 4 de mai 63 50, 4 de novembre 63 50, 4 de mai 64 50, 4 de novembre 64 50, 4 de mai 65 50, 4 de novembre 65 50, 4 de mai 66 50, 4 de novembre 66 50, 4 de mai 67 50, 4 de novembre 67 50, 4 de mai 68 50, 4 de novembre 68 50, 4 de mai 69 50, 4 de novembre 69 50, 4 de mai 70 50, 4 de novembre 70 50, 4 de mai 71 50, 4 de novembre 71 50, 4 de mai 72 50, 4 de novembre 72 50, 4 de mai 73 50, 4 de novembre 73 50, 4 de mai 74 50, 4 de novembre 74 50, 4 de mai 75 50, 4 de novembre 75 50, 4 de mai 76 50, 4 de novembre 76 50, 4 de mai 77 50, 4 de novembre 77 50, 4 de mai 78 50, 4 de novembre 78 50, 4 de mai 79 50, 4 de novembre 79 50, 4 de mai 80 50, 4 de novembre 80 50, 4 de mai 81 50, 4 de novembre 81 50, 4 de mai 82 50, 4 de novembre 82 50, 4 de mai 83 50, 4 de novembre 83 50, 4 de mai 84 50, 4 de novembre 84 50, 4 de mai 85 50, 4 de novembre 85 50, 4 de mai 86 50, 4 de novembre 86 50, 4 de mai 87 50, 4 de novembre 87 50, 4 de mai 88 50, 4 de novembre 88 50, 4 de mai 89 50, 4 de novembre 89 50, 4 de mai 90 50, 4 de novembre 90 50, 4 de mai 91 50, 4 de novembre 91 50, 4 de mai 92 50, 4 de novembre 92 50, 4 de mai 93 50, 4 de novembre 93 50, 4 de mai 94 50, 4 de novembre 94 50, 4 de mai 95 50, 4 de novembre 95 50, 4 de mai 96 50, 4 de novembre 96 50, 4 de mai 97 50, 4 de novembre 97 50, 4 de mai 98 50, 4 de novembre 98 50, 4 de mai 99 50, 4 de novembre 99 50, 4 de mai 100 50, 4 de novembre 100 50, 4 de mai 101 50, 4 de novembre 101 50, 4 de mai 102 50, 4 de novembre 102 50, 4 de mai 103 50, 4 de novembre 103 50, 4 de mai 104 50, 4 de novembre 104 50, 4 de mai 105 50, 4 de novembre 105 50, 4 de mai 106 50, 4 de novembre 106 50, 4 de mai 107 50, 4 de novembre 107 50, 4 de mai 108 50, 4 de novembre 108 50, 4 de mai 109 50, 4 de novembre 109 50, 4 de mai 110 50, 4 de novembre 110 50, 4 de mai 111 50, 4 de novembre 111 50, 4 de mai 112 50, 4 de novembre 112 50, 4 de mai 113 50, 4 de novembre 113 50, 4 de mai 114 50, 4 de novembre 114 50, 4 de mai 115 50, 4 de novembre 115 50, 4 de mai 116 50, 4 de novembre 116 50, 4 de mai 117 50, 4 de novembre 117 50, 4 de mai 118 50, 4 de novembre 118 50, 4 de mai 119 50, 4 de novembre 119 50, 4 de mai 120 50, 4 de novembre 120 50, 4 de mai 121 50, 4 de novembre 121 50, 4 de mai 122 50, 4 de novembre 122 50, 4 de mai 123 50, 4 de novembre 123 50, 4 de mai 124 50, 4 de novembre 124 50, 4 de mai 125 50, 4 de novembre 125 50, 4 de mai 126 50, 4 de novembre 126 50, 4 de mai 127 50, 4 de novembre 127 50, 4 de mai 128 50, 4 de novembre 128 50, 4 de mai 129 50, 4 de novembre 129 50, 4 de mai 130 50, 4 de novembre 130 50, 4 de mai 131 50, 4 de novembre 131 50, 4 de mai 132 50, 4 de novembre 132 50, 4 de mai 133 50, 4 de novembre 133 50, 4 de mai 134 50, 4 de novembre 134 50, 4 de mai 135 50, 4 de novembre 135 50, 4 de mai 136 50, 4 de novembre 136 50, 4 de mai 137 50, 4 de novembre 137 50, 4 de mai 138 50, 4 de novembre 138 50, 4 de mai 139 50, 4 de novembre 139 50, 4 de mai 140 50, 4 de novembre 140 50, 4 de mai 141 50, 4 de novembre 141 50, 4 de mai 142 50, 4 de novembre 142 50, 4 de mai 143 50, 4 de novembre 143 50, 4 de mai 144 50, 4 de novembre 144 50, 4 de mai 145 50, 4 de novembre 145 50, 4 de mai 146 50, 4 de novembre 146 50, 4 de mai 147 50, 4 de novembre 147 50, 4 de mai 148 50, 4 de novembre 148 50, 4 de mai 149 50, 4 de novembre 149 50, 4 de mai 150 50, 4 de novembre 150 50, 4 de mai 151 50, 4 de novembre 151 50, 4 de mai 152 50, 4 de novembre 152 50, 4 de mai 153 50, 4 de novembre 153 50, 4 de mai 154 50, 4 de novembre 154 50, 4 de mai 155 50, 4 de novembre 155 50, 4 de mai 156 50, 4 de novembre 156 50, 4 de mai 157 50, 4 de novembre 157 50, 4 de mai 158 50, 4 de novembre 158 50, 4 de mai 159 50, 4 de novembre 159 50, 4 de mai 160 50, 4 de novembre 160 50, 4 de mai 161 50, 4 de novembre 161 50, 4 de mai 162 50, 4 de novembre 162 50, 4 de mai 163 50, 4 de novembre 163 50, 4 de mai 164 50, 4 de novembre 164 50, 4 de mai 165 50, 4 de novembre 165 50, 4 de mai 166 50, 4 de novembre 166 50, 4 de mai 167 50, 4 de novembre 167 50, 4 de mai 168 50, 4 de novembre 168 50, 4 de mai 169 50, 4 de novembre 169 50, 4 de mai 170 50, 4 de novembre 170 50, 4 de mai 171 50, 4 de novembre 171 50, 4 de mai 172 50, 4 de novembre 172 50, 4 de mai 173 50, 4 de novembre 173 50, 4 de mai 174 50, 4 de novembre 174 50, 4 de mai 175 50, 4 de novembre 175 50, 4 de mai 176 50, 4 de novembre 176 50, 4 de mai 177 50, 4 de novembre 177 50, 4 de mai 178 50, 4 de novembre 178 50, 4 de mai 179 50, 4 de novembre 179 50, 4 de mai 180 50, 4 de novembre 180 50, 4 de mai 181 50, 4 de novembre 181 50, 4 de mai 182 50, 4 de novembre 182 50, 4 de mai 183 50, 4 de novembre 183 50, 4 de mai 184 50, 4 de novembre 184 50, 4 de mai 185 50, 4 de novembre 185 50, 4 de mai 186 50, 4 de novembre 186 50, 4 de mai 187 50, 4 de novembre 187 50, 4 de mai 188 50, 4 de novembre 188 50, 4 de mai 189 50, 4 de novembre 189 50, 4 de mai 190 50, 4 de novembre 190 50, 4 de mai 191 50, 4 de novembre 191 50, 4 de mai 192 50, 4 de novembre 192 50, 4 de mai 193 50, 4 de novembre 193 50, 4 de mai 194 50, 4 de novembre 194 50, 4 de mai 195 50, 4 de novembre 195 50, 4 de mai 196 50, 4 de novembre 196 50, 4 de mai 197 50, 4 de novembre 197 50, 4 de mai 198 50, 4 de novembre 198 50, 4 de mai 199 50, 4 de novembre 199 50, 4 de mai 200 50, 4 de novembre 200 50, 4 de mai 2